

# Actualités

FACULTÉS DE DROIT

484



## « Pour 2017, nous espérons la participation de toutes les facultés de droit et mobiliser encore plus les étudiants » 3 questions à Jean-Michel Jude et à Véronique Nicolas, coordinateurs nationaux de la Fête du droit pour la Conférence des doyens

La participation d'un grand nombre de facultés de droit aux événements préparés dans le cadre de la 1<sup>re</sup> édition de la « Fête du droit » du 23 au 26 mars à destination des étudiants, des professionnels du droit et du grand public a montré l'importance et la dimension de l'événement. Organisée par la Conférence des doyens, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Conseil national du droit, en partenariat avec les éditeurs juridiques dont LexisNexis, cette première édition sur le thème « Humour et droit » a permis au plus grand nombre d'être acteurs du droit différemment. Rendez-vous est déjà pris pour 2017 !

### Quel bilan tirez-vous de cette 1<sup>re</sup> édition de la « Fête du droit » ?

Le bilan de la première nationale de la « fête du droit » 2016, dans le contexte que chacun sait, est positif. Entre autres objectifs, elle a permis à des magistrats, avocats, huissiers, universitaires et autres encore de démontrer l'excellence des relations qui existent entre eux, de manière plus aisée et simple qu'il est parfois considéré. Nos étudiants ne sauraient en douter et doivent être rassurés : les liens s'effectuent souvent et aisément entre la prétendue théorie et la pratique.

Les intervenants au moins se sont déclarés fort satisfaits de ce moment moins formel, plus convivial mais néanmoins enrichissant. En effet, la dynamique est partie de près de la moitié des facultés de droit en France ayant participé à cet événement avec notamment des retombées médiatiques locales. Que ce soit par exemple à Dijon, à Tours, au Havre, à Toulon, à Paris ou même à Mayotte et à la Réunion, les étudiants et les enseignants se sont mobilisés pour cette première édition, en proposant des manifestations variées : concours d'éloquence comme de plaidoirie, séances de ciné-débats, rallies juridiques dans la ville, forums des métiers et de masters, soirée de gala etc. Le concours national de dessins, photos et vidéos est aussi un réel succès avec trois gagnants par catégorie.

Cependant, pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous n'avons pu lancer les opé-

rations de communication que très et trop tardivement.

Nous en avons tiré les leçons : nous veillons déjà à redoubler d'efforts pour exposer et expliquer davantage encore les objectifs de la fête du droit par exemple via les réseaux sociaux. On peut aussi se targuer d'avoir les soutiens officiels du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et de la Chancellerie qui ont bien compris l'intérêt d'une telle manifestation pour les étudiants mais aussi les professionnels du droit.

Enfin nous avons des partenariats bien ancrés avec les éditeurs juridiques dont LexisNexis et avons déjà des contacts avec des associations de professionnels du droit et de grands groupes d'entreprises susceptibles de nous rejoindre à l'avenir.

### Le thème « Humour et droit » a-t-il permis de montrer le « juriste » sous des facettes différentes ?

Tout en revenant sur le terrain du droit à l'humour malheureusement fort débattu depuis l'attentat de *Charlie Hebdo*, le thème a essentiellement permis de démontrer que le juriste connu pour sa rigueur, sait aussi prendre recul et distance, armes indispensables dans toute vie professionnelle. Les vidéos de concours d'éloquence qui circulent sur le net le démontrent : de brillants orateurs en herbe laissent présager de beaux échanges constructifs dans les entreprises négociant contrats et marchés à l'interna-



tional comme dans les prétoires. Le droit parfois résumé à une fonction d'encadrement de situations graves voire dramatiques, lorsqu'il est décliné avec un humour de bon goût atteste tout au contraire de la capacité d'adaptation de ses acteurs comme de sa modernité mais aussi de son absolue utilité pour justement éviter d'en arriver à un contentieux stigmatisant, coûteux. L'une des principales propositions a donc consisté à suggérer de recourir au droit en amont des situations ou relations, de manière paisible, par contrat, plutôt que de multiplier les conflits.

Les dessins, photos et vidéos du concours ont retenu l'attention. Il est d'ailleurs encore possible de voter sur le site [village-justice.com](http://village-justice.com) en partenariat avec LexisNexis pour le meilleur dessin parmi les 30 présélectionnés. Enfin nous avons inauguré la fête du droit en présence de notre marraine Caroline Vigneaux, ancienne avocate qui a quitté la robe pour devenir humoriste avec un sens de la répartie pouvant inspirer nos étudiants (Ndlr : V. *supra* JCP G 2016, act. 453, *Portrait*).

Nous tenons encore à la remercier pour les précieux conseils

qu'elle leur a prodigués sans compter son temps. Et preuve que nous avons de l'humour, nous avons choisi une marraine qui a quitté le droit !

### Avez-vous déjà des projets pour une seconde édition ?

La seconde édition de la fête du droit aura lieu comme cette année la troisième semaine de mars. *Save the date !*... Nous espérons bien la participation de toutes les facultés de droit et mobiliser encore plus les étudiants. Plus encore, avec le soutien du Conseil national du droit, nous espérons fédérer un peu plus les différents professionnels du droit. Enfin, plusieurs groupes du secteur secondaire ou tertiaire de notre économie, déjà favorables, ont promis de participer plus activement l'an prochain.

Le thème de l'édition n'est pas encore définitivement fixé à ce jour, même si nous avons quelques idées en tête (le jeu, les loisirs, la passion...). L'essentiel est de trouver un thème grand public et assez ludique pour qu'il s'adresse au plus grand nombre de nos concitoyens voire tous. Nous avons d'ores et déjà un parrain prestigieux mais nous préférons garder la surprise ! Enfin une vraie soirée festive devrait également être organisée à Paris ou en Province. L'ensemble représentant un certain coût, les sponsors et soutiens sont d'ores et déjà bien venus.

Propos recueillis par  
Hélène Béranger